

# Informations

## « Label Génération 2024 »



### De quoi s'agit-il ?

Le ministère de l'éducation nationale, le ministère de l'agriculture et le ministère des sports ont créé « un label Génération 2024 pour les établissements scolaires et universitaires » dans le cadre du programme d'appui d'aide à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024.

### Quel intérêt pour les clubs ?

- Créer et renforcer la passerelle entre le milieu scolaire et le club,
- Être en relation directe avec les enseignants et les élèves,
- Favoriser les aménagements spécifiques,
- Développer la place des sports de glace dans le milieu scolaire,
- Donner un accès à de nouveaux équipements et de nouvelles pratiques.

### Pour qui ?

Pour tous les établissements de l'école à l'université en partenariat avec une association sportive.

### Pourquoi ?

#### 4 critères définissent le cahier des charges :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire,
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques,
- Accompagner ou accueillir des sportifs de haut-niveau,
- Ouvrir les équipements sportifs des écoles et établissements.

Voir le cahier des charges et les documents ressources

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/janvier2018/35/3/Labellisation\\_Generation\\_2024\\_et\\_Cahier\\_des\\_charges\\_880353.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/janvier2018/35/3/Labellisation_Generation_2024_et_Cahier_des_charges_880353.pdf)

### Quand ?

Le dispositif rentre dans le cadre d'un appel d'offre pluriannuel où c'est l'établissement scolaire qui dépose le dossier et est labellisé (candidature en fonction des académies).

Les écoles/établissements volontaires s'engagent à mener la mise en place du cahier des charges pour une durée de trois années scolaires à compter de la rentrée 2018.

### Comment ?

#### La démarche à suivre :

- Informer le chef d'établissement scolaire de la volonté du club,
- Présenter l'intérêt de la discipline pour les enseignants et les élèves (Offre),
- Définir un projet commun durable (Demande),
- Être un acteur moteur pour faire vivre le projet.

Pour toutes informations sur le sujet : [rjacquemard@ffsg.org](mailto:rjacquemard@ffsg.org)